

## BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

Comme l'an dernier, une BOURSE aux JOUETS ANCIENS sera organisée. Elle est prévue pour le dimanche 5 mai prochain. Pour tout renseignement, téléphoner au 94.72.24.34.



En 1989, on avait prédit une vie éphémère au marché du village. Dans sa modestie, il résiste au temps grâce au nombre croissant de chalands.



Une passerelle légère et temporaire construite par des bricoleurs pour accéder aux jardins des Vignarets par dessus le vallon des Vaux sans emprunter la déviation, dangereuse pour les piétons.

# SAINTE-ANASTASIE



## BULLETIN MUNICIPAL

MARS 1996  
N°77



Allée des Platanes : le cru de 1996 aura été excellent.

### LE MOT DU MAIRE

Mars est un peu au budget ce qu'il est à la nature. C'est en ce sens printanier qu'il nous apporte son lot de renouveau que nous souhaitons toujours, bien entendu, très ensoleillé.

Pour nous, 1996 n'est pas sur ce point, porteur d'ombres particulières ; c'est à dire d'obstacles que nous n'aurions pas prévus.

Néanmoins, sans hausse communale de nos taux d'imposition depuis 1989, la Commune ne peut prétendre à tous les excès et, comme les ménages ou les associations, elle devra gérer ses dépenses avec économie, tant en investissement, qu'en fonctionnement.

En effet, et à lui seul, le projet de construction d'une nouvelle école primaire absorbera cette année, comme durant quelques autres, l'essentiel de nos excédents de recettes et la totalité de notre capacité d'emprunt, dégagée dans ce but les années précédentes.

Aussi, sans envisager encore sérieusement de nous « serrer la ceinture » nous ne pouvons pas ignorer une crise qui perdure.

Ceci ne nous empêchera pas naturellement, durant nos loisirs, d'invoquer le toujours inépuisable « miracle Français »!

Jean-Pierre MORIN

**COMPTE RENDU  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 15 MARS 1996**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

MMES LAURENT, BOCQUET, MM. BROSSAUD, ABELLO, RAYNAUD, JRAVER, FADDA, ISTRIA, CUENOT, LALANDEC.

Sous la présidence de M. MORIN, Maire.

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. TOSELLO donne procuration à Mme BOCQUET.  
M. DEHAYE donne procuration à M. FADDA.  
M. CORBIER donne procuration à M. MORIN.  
M. RÉMY donne procuration à M. CUENOT.

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE**

Le Maire rappelle que le projet du budget primitif 1996 a fait l'objet d'un précédent débat du Conseil Municipal. Si ce budget 1996 ne laisse encore apparaître qu'en filigrane les graves problèmes financiers auxquels seront probablement confrontés toutes les collectivités locales dans les années à venir, il est indispensable d'en tenir compte.

En effet, une grande partie des dépenses des Communes (personnel, contingents obligatoires) augmente mécaniquement beaucoup plus vite que l'inflation alors que, simultanément, les concours de l'état sont bloqués, sans pour l'heure la moindre mesure de sauvegarde.

Cette situation risque, si rien ne change, d'avoir dès 1997 des conséquences directes sur nos finances locales.

Ce budget 1996 tient compte de nos inquiétudes.

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du budget primitif 1996 :

Dépenses de fonctionnement .... 5 620 079

Dépenses d'investissement ..... 5 620 079

Recettes de fonctionnement ..... 1 901 869

Dépenses d'investissement ..... 1 901 869

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le budget primitif 1996.

**COMPTE ADMINISTRATIF 1995 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le conseil Municipal sous la Présidence de Madame BOCQUET Yvonne délibérant sur le compte administratif de l'exercice 1995 dressé

par M. Jean-Pierre MORIN, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Dépenses de l'exploitation ..... 240 537,67

Recettes de l'exploitation ..... 407 816,64

Dépenses d'investissement .... 208 442,75

Recettes d'investissement ..... 411 604,32

Résultat global de clôture ..... 429 409,92

Adopté à l'unanimité.

**BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RÉSULTAT 1995**

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'excédent de recettes réalisé en 1995 au budget annuel du service de l'eau et de l'assainissement est de 429 409 Francs.

Conformément à l'instruction M 49, il convient d'affecter une partie de l'excédent 1995, soit 292 131 Francs au financement des dépenses d'investissement article 1068 du budget primitif 1996 réparti comme suit :

⇒ 156 543 Francs au budget eau

⇒ 135 588 Francs au budget assainissement

Le reste est repris en section d'exploitation du budget 1996, soit 137 278 Francs.

Article 002 excédent antérieur reporté, réparti comme suit :

⇒ 51 801 Francs au budget eau

⇒ 85 477 Francs au budget assainissement

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1996 EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du budget primitif 1996.

**LA PROVENCE, SON HISTOIRE, SON ÉCONOMIE**

Nous vous rappelons la date de cette conférence, donnée par Monsieur GAUTIER, Maire du VAL.

Elle aura lieu à la salle polyvalente, le samedi 20 avril prochain, à 20 Heures.

**CONCERT DU VENDREDI 5 AVRIL VIOLON, VIOLONCELLE, ALTO**

Il aura lieu à la salle polyvalente à 20 H 30.

Au violon, Bruno RASANISON

Alto, Antonia COSTE

Violoncelle, Manuel CARTIGNY, que nous avons eu le plaisir d'écouter et d'apprécier en juillet 1993, lors d'un concert violoncelle-piano avec Pierre LAURENT.

**ARC EN CIEL**

Assis dès vendredi,  
Pour y être samedi,  
Muni de son permis,  
Sous la pluie.

Roi de la mouche,  
L'eau à la bouche,  
Mais sans touche,  
Sous la douche.

Fourbu vers midi,  
De truites nenni,  
Mais son jour finit  
Dans son lit.



Vu de la déviation, un troupeau de moutons fondant de près les Ferrages et les Treilles.

**NAISSANCES**

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Mélanie CECINI, née le 20 février et la naissance de Arnaud BOULEY, né également le 20 février.

Nous présentons aux familles toutes nos félicitations.

**DÉCÈS**

Nous avons le regret de vous informer du décès de Monsieur Henri BRUN, survenu le 3 mars 1996. Nous présentons à ses proches nos sincères condoléances.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE  
DES SPORTS ET LOISIRS  
DU 1<sup>er</sup> MARS 1996**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. MORIN, Maire ; M. GROSJEAN, Président de l'A.S.L. (Boucles de l'Issole) ; M. VANDAELE, Président du Badminton ; M. FADDA, Commission Municipale des Sports ; M. JURAVER, Président de la Commission Municipale des Sports ; Mme ROY, Présidente des Cigales ; Mme MORIN, Tennis ; Mme LAURENT, Présidente des Randonneurs de SAINTE-ANASTASIE.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS**

- ◆ École de Tennis : subvention demandée : 3 000 F. Avis favorable.
- ◆ Comité des Fêtes : aucune subvention n'est demandée. L'assemblée générale n'ayant pas eu lieu, la question sera examinée ultérieurement.
- ◆ Association Vouloir : subvention non encore demandée.

- ◆ Boucles de l'Issole : subvention demandée : 6 000 F. Avis favorable.
- ◆ Basket : subvention demandée : 15 000 F. Avis favorable.
- ◆ Volley : pas de demande.
- ◆ Badminton : subvention demandée : 4 000 F. Avis favorable.
- ◆ Association des Boules : Demande à examiner ultérieurement.
- ◆ Club des Randonneurs de SAINTE-ANASTASIE : subvention demandée 1 500 F. Avis favorable.
- ◆ Foot : Aucune subvention n'est encore demandée. La question sera examinée plus tard.

**PRÉPARATION DU PLANNING 96/97.**

Pour cette préparation, seuls les utilisateurs de la salle des sports se réuniront antérieurement à la réunion de la commission et établiront leur planning (Monsieur Aristide JURAVER). L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

**COMITÉ DES FÊTES**

Ce mardi 12 mars à l'ancienne Mairie, s'est tenue l'assemblée générale du Comité des Fêtes. Au cours de cette première séance de l'année et après appel des candidatures, ont été élus :

- ⇒ Président : Monsieur Jean-Jacques GUIGNIER
- ⇒ Vice-Présidente : Madame Mireille VASALLE
- ⇒ Secrétaire : Madame Marianne CATANZARO
- ⇒ Secrétaire Adjoint : Monsieur Frédéric COLL
- ⇒ Trésorier : Monsieur Christophe LEROUX

**Membres :**

- ⇒ Monsieur Marcel COLIN
- ⇒ Monsieur Alain MARQUES
- ⇒ Monsieur Benoît BIROT

Le nouveau bureau se réunira prochainement afin d'examiner le bilan financier 1995, étape préalable à la prévision du budget 1996 et des activités estivales qui en découleront.



**S.A.T.B.**  
Société d'Application des Techniques du Bâtiment

1 rue Raymond 33130 St-Ast. Les

TERRASSEMENTS  
PLAQUEMENT  
PLAQUEMENT  
CARRÉLAGES

TÉL. 94 72 23 66  
FAX 94 72 20 05

**LES IMPRESSIONS D'UN JEUNE STAGIAIRE  
DU COLLÈGE DE GAREOULT  
APRÈS UNE SEMAINE D'INTÉGRATION A  
L'ÉQUIPE TECHNIQUE COMMUNALE.  
L'IDENTITÉ DE L'INTÉRESSÉ QUI, AU  
DEMEURANT,  
A DONNÉ ENTIÈRE SATISFACTION,  
N'EST NATURELLEMENT PAS RÉVÉLÉE.**

**Mes impressions personnelles :**

« Le travail avec l'équipe technique est très difficile, et je trouve très bien que le week-end soit libre.

Alors mes impressions sont, que je ne referai pas ça deux fois ».

**Entreprise Eric CODONNEL**

~~~~~

Terrassements ~ Travaux publics  
Piscines . Fosses Septiques

3 rue des oustaouts  
83136 St<sup>e</sup> Anastasie



**94.72.24.63 ou 94.72.23.12**

SIRET : 33204965600011

Dépenses d'exploitation ..... 424 758

Recettes d'exploitation ..... 424 758

Dépenses d'investissement ..... 425 838

Recettes d'investissement ..... 425 838

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le budget primitif 1996.

**INDEMNITÉS POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES LORS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PREMIER ET DEUXIÈME TOURS**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à l'occasion des élections législatives des 10 et 17 mars 1996, il a confié à trois agents communaux

- la Secrétaire de Mairie ;
  - le Gardien Principal de Police Municipale ;
  - l'Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> Classe,
- la mission de préparer les documents spécifiques, d'assurer durant les deux journées le parfait déroulement de cette consultation électorale et d'agencer le dépouillement des résultats.

Il propose d'allouer aux agents concernés une indemnité pour travaux supplémentaires correspondant au nombre d'heures effectuées.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, accepte à

l'unanimité d'accorder une indemnité pour travaux supplémentaires aux trois agents concernés, au prorata des heures effectuées, soit 10 heures par journée d'élection.

**PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DU PAYS BRIGNOLAIS**

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal à vocation Multiple du Pays Brignolais et de ses environs.

Après avoir donné lecture de ce document, il demande à l'assemblée de se prononcer sur l'opportunité d'adopter cette modification statutaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce à l'unanimité contre cette proposition.

**PARTICIPATION COMMUNALE : SIVOM DU PAYS BRIGNOLAIS**

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de participation annuelle supplémentaire de 1 Francs par habitant, destinée à aider les programmes culturels se déroulant hors la période estivale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré se prononce à l'unanimité contre cette proposition.

## CHRONIQUE MUNICIPALE

**PRÉVENTION INCENDIE**

La période « normale » de débroussaillage est achevée depuis le 15 mars. Cependant, il est naturellement encore possible de procéder :

- aux opérations de débroussaillage par - broyage- suivi ou non d'incinération ;
- aux opérations de débroussaillage nécessitant l'incinération des végétaux.

Dans ce deuxième cas et jusqu'au 31 mai, tout brûlage est soumis à une déclaration préalable (8 jours) en Mairie.

A l'occasion de cette déclaration, un imprimé stipulant les conditions strictes à respecter sera remis aux déclarants.

Il devra être présenté à tout contrôle de la Police, des Gendarmes, des Pompiers ou des Agents habilités.

**L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE  
POUR L'AMÉNAGEMENT DES STRUCTURES  
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU  
VAR  
A.D.A.S.E.A.**

conduit actuellement une démarche d'information auprès des agriculteurs et des propriétaires fonciers.

Dans les semaines à venir, une enquêtrice consultera chacun d'eux.

L'objet de cette opération est la mise en place d'un O.G.A.F. (Opération Groupées d'Aménagement Foncier).

Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

## NOUVEAUX NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DE LA MAIRIE

Il est désormais possible d'appeler directement certains services de la Mairie en composant les numéros indiqués ci-après.

Pour les autres services, téléphoner au standard (Mairie Accueil 94.69.64.40.).

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| Mairie Accueil           | 94.69.64.40. |
| Fax                      | 94.69.64.41. |
| Secrétariat du Maire     | 94.69.64.42. |
| Police Municipale        | 94.69.64.43. |
| C.C.A.S. Repas scolaires | 94.69.64.44. |
| Adjoint Urbanisme        | 94.69.64.45. |

## INFORMATIONS UTILES

### POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables s'adresser ou téléphoner à la Mairie au 94.69.64.40. **En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au Gardien de Police Municipale : 94.72.27.82.**

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie).

### INTERVENTION SUR LES RÉSEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.86.34.61.  
puis numéro donné par répondeur.

### BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE, parking des Ferrages, de 14 heures à 15 heures 30, le mardi 30 avril 1996.

### SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS

Le 31/03/96....Dr BRAUN.....94.33.22.04.  
Le 07/04/96....Dr LE MADEC....94.59.69.52.  
Le 08/04/96....Dr LE MADEC....94.59.69.52.  
Le 14/04/96....Dr FAURE.....94.78.33.81.  
Le 21/04/96....Dr ARNAUD.....94.80.26.94.  
Le 28/04/96....Dr MATHIE.....94.59.62.97.

### PHARMACIES DE GARDE

Du samedi 30/03 19 heures au samedi 06/04 09 heures :

- appel préalable au 94.33.98.23. (pharmacie de MEOUNES) ou au 94.07.08.08. (standard) pour une autre pharmacie.

Du samedi 06/04 19 heures au samedi 04/05 09 heures :

- appel préalable au 94.07.08.08. (standard).

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme MARIN Véronique, Assistante Sociale, tient une permanence, à la Mairie, le premier vendredi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.

## TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS

- Ramassage et incinération des feuilles mortes en divers endroits du village et particulièrement Place de la Gare.
- Tonte des espaces verts : Pré de la Font, espace récréatif, terrain de football.
- Opérations de débroussaillage et brûlage.
- Propreté du village : la personne, engagée à sa demande sous « Contrat Emploi Solidarité » pour effectuer la propreté du village, ayant

changé de résidence, ce travail incombe quotidiennement à l'équipe d'agents municipaux.

- Élections législatives partielles (6<sup>ème</sup> circonscription). Préparation matérielle du bureau de vote.

- Travaux d'entretien du matériel, notamment vérification du camion de première intervention contre les incendies.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### BASKET-BALL

Matches Pré-Excellence Masculins B  
Le 21/04/96 à 09 H 00 :  
BRIG.ST-MAX./SAINTE-ANASTASIE  
Le 27/04/96 à 16 H 00 :  
SAINTE-ANASTASIE/SALERNES

Matches Poussines Poule 1  
Le 20/04/96 :  
ROQUEBRUNE/SAINTE-ANASTASIE

Matches Poussins Poule 2  
Le 20/04/96 :  
ST TROPEZ/SAINTE-ANASTASIE

Le 27/04/96 :  
SAINTE-ANASTASIE/GRIMAUD

Matches Seniors Honneur Masculins  
Le 28/04/96 à 09 H 00 :  
SAINTE-ANASTASIE/LA FARLEDE

Matches Benjamins Honneur Masculins  
Le 21/04/96 à 09 H 30 :  
LA FARLEDE/SAINTE-ANASTASIE  
Le 28/04/96 à 10 H 30 :  
SAINTE-ANASTASIE/ST RAPHAËL

### CLUB DES CIGALES

Un repas dansant vous est proposé pour le dimanche 14 avril. De plus amples renseignements vous seront fournis, par voie d'affiches, en temps utile. Mais d'ores et déjà, prenez-en note sur votre agenda, si vous souhaitez y participer.

### Section « PHOTO »

Une sortie prises de vues aura lieu le dimanche 31 mars. Les personnes intéressées peuvent appeler le 94.72.24.85. pour informations complémentaires.

### RANDONNEURS DE SAINTE-ANASTASIE

La prochaine réunion trimestrielle (préparation des marches du dernier trimestre) aura lieu vendredi 29 mars à 18 heures à la salle polyvalente (17 H 30 pour les membres du conseil d'Administration).

Il est prévu une sortie à la neige (raquettes) pour le vendredi 23 mars. Pour tout renseignement, s'adresser à Madeleine.

## **Transport Déménagement FAGOT**

*Toutes Distances – Groupage  
Location de camion avec chauffeur  
Location de personnel – Devis gratuit*

680, Chemin des Fabres  
83136 Ste ANASTASIE

Tél. 94.72.27.90  
Fax 94.72.27.92

Siret 389 240 423 00018 APE 602ND

## ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assure une permanence à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

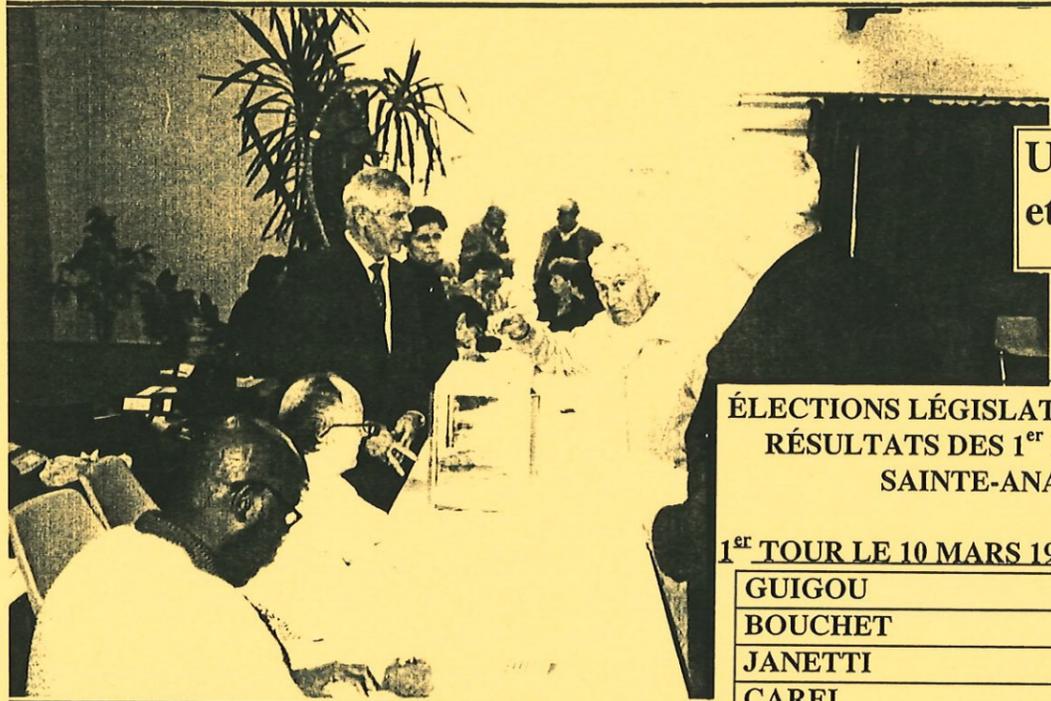
5

**Horlogerie Comtoise et Provençale**

Vente - Réparation - Reprise - Garantie  
Mouvement à Poids  
Horloge Comtoise  
Livraison à Domicile

**Olivier GRANGER**  
(Gérant)  
R.C.S. B 382 251 049

Hameau de Naples - 83136 Ste-Anastasio-sur-Issole - Tél. 94.72.22.43



Un geste citoyen  
et responsable.

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES RÉSULTATS DES 1<sup>er</sup> ET 2<sup>ème</sup> TOURS A SAINTE-ANASTASIE

#### 1<sup>er</sup> TOUR LE 10 MARS 1996

|                       |     |
|-----------------------|-----|
| GUIGOU                | 66  |
| BOUCHET               | 13  |
| JANETTI               | 63  |
| CAREL                 | 14  |
| LESIEUR               | 96  |
| PONS                  | 112 |
| DUTHEIL DE LA ROCHERE | 6   |
| AYCARD                | 42  |

#### 2<sup>ème</sup> TOUR LE 17 MARS 1996

|         |     |
|---------|-----|
| PONS    | 226 |
| JANETTI | 169 |

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU C.C.A.S.

Le jeudi 14 mars, le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie.

#### Étaient Présents :

M. MORIN, Maire, MM. JEANNIN, ABELLO, MMES LAURENT, GROSJEAN.

#### Absents

Excusés : MM. BOTTEY, DEHAYE.

#### BUDGET PRIMITIF 1996.

La première question à l'ordre du jour était l'examen et le vote du budget primitif du C.C.A.S. Après quelques explications d'usage et délibération, le budget a été adopté comme suit, à l'unanimité.

Dépenses de fonctionnement .....33 650 F

Recettes de fonctionnement .....33 650 F

A titre exceptionnel, la subvention communale au C.C.A.S. est majorée de 20 000 F. Cette somme sera destinée à aider les familles dont les enfants participent à une classe verte organisée par la Commune.

FIXATION DU MONTANT ET DES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE L'ALLOCATION D'AIDE AUX FAMILLES DONT LES ENFANTS EFFECTUENT DES SÉJOURS SOCIO-ÉDUCATIFS OU CULTURELS.

Le Président du C.C.A.S. expose aux membres de la commission qu'il conviendrait de fixer le montant de l'allocation à verser :

à la F.O.L., à l'O.D.E.L. du VAR

- aux organismes pouvant recevoir les bons de la C.A.F.
- aux organismes d'éducation et de loisirs agréés
- aux familles pouvant justifier d'un séjour socio-éducatif-culturel.

Le C.C.A.S. après en avoir délibéré décide de fixer pour 1996, à compter du 01/04/96, le montant et les conditions d'attribution de ses aides comme suit :

Séjours avec hébergement : plafonnés à 4 semaines par enfant scolarisé de moins de 18 ans :

⇒ 200 F par semaine pour le premier enfant effectuant le séjour.

⇒ 250 F par semaine pour le second enfant effectuant le séjour.

⇒ 300 F par semaine pour le troisième enfant effectuant le séjour.

Séjours sans hébergement : plafonnés à 4 semaines par enfant scolarisé de moins de 18 ans :

⇒ 150 F par semaine pour le premier enfant effectuant le séjour.

⇒ 200 F par semaine pour le deuxième enfant effectuant le séjour.

⇒ 250 F par semaine pour le troisième enfant effectuant le séjour.

Ces aides ne seront accordés qu'à des enfants bénéficiant de séjours non financés par ailleurs par le budget communal.

A l'occasion de cette première réunion de l'année, le Maire a informé le C.C.A.S. des nouvelles dispositions prises pour améliorer de manière sensible le service social dû aux ayants-droit :

Une employée communale est dorénavant affectée de manière plus particulière à cette fonction. Elle dispose de moyens plus importants et mieux adaptés que par le passé.

Elle peut être contactée directement par téléphone (94.69.64.44.).

Il est enfin convenu du principe d'une réunion d'information des élus du C.C.A.S. avec les Présidents des organismes caritatifs locaux et les travailleurs sociaux territorialement compétents.



Le Centre Communal d'Action Sociale pendant sa réunion dans la salle du Conseil Municipal.



Patrick PELLETINGEAS  
TECHNICIEN CONSEIL

TRAITEMENT DES CHARPENTES

*par injection, contre termites,  
capricornes, mères...*

TRAITEMENT DES TUILES

ISOLATION DES COMBLES

Siège social : Ste ANASTASIE 83136 - VAR

Tél. 94.72.28.72

APE 4804 SIRET 353 309 651 00019